

Ateliers de Construction Mécanique & Fonderies

MAISON FONDÉE EN 1854

TURBINES HYDRAULIQUES

Régulateurs

VANNES, ROBINETS

BARRAGES MÉTALLIQUES

MACHINES À PAPIER

Calandres

MACHINES POUR PÂTES DE BOIS

Défibreurs

TRANSPORTEURS AÉRIENS

Transbordeurs - Plans inclinés

USINES

à Ciments, Chaux, Plâtres

CONCASSEURS - BROYEURS

Ponts roulants - Monte-charges

MACHINES POUR LA PRÉPARATION

DES DÉCHETS DE SOIE

avec en grande et petite vitesse, et à la vapeur
usines : NEYRET-GRENOBLE - Lettres : NEYRET-BRENIER & C^{ie} GRENOBLE

Neyret-Brenier & C^{ie}

Grenoble, le 30 Août 1910

Monsieur Eugène ROSSET
Commerce de bois

THOIRY (Ain)



Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 27 courant adressée à notre Ingénieur Mr. DUCRET, nous vous adressons par ce courrier une notice vous donnant toutes les indications voulues pour le réglage du régulateur W P. que nous vous avons livré.

Répondant à la deuxième partie de votre lettre, nous vous rappelons que votre turbine a été établie normalement pour une puissance de 20 CV. sous 7 mètres de chute (voir notre lettre du 12 octobre 1907). C'est sur demande verbale de votre part adressée à Mr. DUCRET que la puissance a été portée à 30 CV. en prévoyant la division de la turbine en 3 compartiments assurant la bonne utilisation des débits de 150, 300 et 450 litres. Il est certain que si en basses eaux le débit descend au dessous de 150 litres, le rendement de la turbine diminue sensiblement.

A notre avis la solution la plus économique et la plus facile à réaliser consisterait à refaire pour votre turbine actuelle une roue et un distributeur établis pour une puissance totale de 20 CV correspondant sous la chute de 7 m,00 à un débit de 285 litres environ.

Ces pièces seraient divisées par des cloisons en 3 compartiments débitant chacun 95 litres.

Pièces Annexées

- 1 notice
- régul. W P.
- 1 devis